



Pommeuse, le 11 juin 2010

## NOTE D'INFORMATION

Le conseil communautaire, dans sa séance du 6 avril 2010, a décidé de créer deux tranches supplémentaires afin d'harmoniser les tranches déjà existantes, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010.

Les tarifs restent inchangés.

Cependant, les familles qui n'ont toujours pas fourni leur avis se verront systématiquement appliquer le tarif maximum, conformément au règlement intérieur.

### Les tarifs périscolaires :

- forfait semaine matin 10.44 €
- forfait semaine soir 13.01 €

### TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS :

Revenus annuels du foyer divisés par 12	Prix par enfant et par jour pour une famille de		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Inférieur à 1 067,14 €	7,38 €	6,63 €	5,75 €
Inférieur à 1 449.14 €	8,93 €	8,02 €	6,94 €
Inférieur à 1 831.14 €	10,47 €	9,40 €	8,14 €
Inférieur à 2 213.14 €	12,02 €	10,80 €	9,35 €
Inférieur à 2 595.14 €	13,56 €	12,19 €	10,55 €
Inférieur à 2 977.14 €	15,11 €	13,56 €	11,76 €
Inférieur à 3 486.14 €	15.89 €	14.34 €	12.54 €
Inférieur à 3 951.14 €	17.44 €	15.12 €	13.32 €
Inférieur à 4 505.14 €	18,20 €	16,35 €	14,16 €
Égal ou supérieur à 4 505.15 €	22,72 €	20,52 €	17,75 €
Hors commune	33.78 €	33.78 €	33.78 €

### TARIFS ESPACES JEUNES :

Communauté de communes	Hors communauté
11.20 € / trimestre	33.60 € / trimestre